



**ITSRA : HALTE A LA RÉPRESSION
ARRÊT DE TOUTES LES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES ET JUDICIAIRE
SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS
RASSEMBLEMENT LE MARDI 6 DÉCEMBRE 2016 à 13 heures**

LA DIRECTION DE L'ITSRA PERSISTE ET SIGNE !!!

APRÈS DEUX MISES À PIED, UNE « OBSERVATION » ET UN AVERTISSEMENT, C'EST À PRÉSENT UNE COLLÈGUE QUI A REÇU UNE LETTRE LUI SIGNIFIANT SON LICENCIEMENT POUR FAUTE GRAVE !!!

Parmi les « griefs » qui lui sont reprochés il en est un qui ne fait que confirmer les intentions annoncées précédemment par la direction : sanctionner les salariés grévistes !!!!

IL LUI EST REPROCHÉ UN ABANDON DE POSTE, LE 7 NOVEMBRE, ALORS QUE NOUS ÉTIIONS EN GRÈVE !!!!!

EN RÉALITÉ, C'EST UN LICENCIEMENT POUR FAIT DE GRÈVE !!!

La seule faute des salariés et de leurs représentants, c'est de persister à défendre leurs conditions de travail par la grève et la manifestation ! C'est de l'avoir fait avec leurs organisations syndicales, pour faire valoir leurs revendications !

La direction a été jusqu'à « suspendre » les 3 derniers entretiens qu'elle avait prévus, concernant notamment 2 salariés protégés, en les conditionnant à l'issue des négociations (sic). Un moratoire en quelque sorte !!!

Une autre collègue a même été convoquée au commissariat pour une plainte de la direction, liée à un mouvement social datant d'octobre...2015 !!! C'est inacceptable.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, au-delà de nos revendications, ce sont les libertés démocratiques élémentaires comme le droit de revendiquer, de manifester, de faire grève, et le droit syndical.

On ne peut transiger avec les libertés démocratiques .

NOUS NE POUVONS TOLÉRER QUE LES LIBERTÉS DE MANIFESTER, DE SE METTRE EN GRÈVE, OU MÊME DE S'EXPRIMER SOIENT REMISES EN CAUSE. NOUS NE CÉDERONS PAS !!!!!

NOUS EXIGEONS LA LEVÉE DE TOUTES LES SANCTIONS ET PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

NOUS EXIGEONS L'ANNULATION IMMÉDIATE DU LICENCIEMENT PRIS A L' ENCONTRE DE NOTRE COLLÈGUE

A BAS LA RÉPRESSION SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS !!!!!

L'INTERSYNDICALE DÉPARTEMENTALE CGT/ FO/ FSU/SUD / UNEF APELLENT

À UN RASSEMBLEMENT LE MARDI 6 DECEMBRE À 13 HEURES À L'ITSRA 62 AVENUE MARX DORMOY À CLERMONT FERRAND Pour exiger :

L'ARRÊT DE LA RÉPRESSION

LA LEVÉE DE TOUTES LES SANCTIONS ET LA RÉINTÉGRATION DE LA SALARIÉE LICENCIÉE